

## Points supplémentaires à l'ordre du jour Assemblée générale ordinaire des actionnaires

La Hulpe, Belgique - 29 avril 2024, 7h00 CET - [INFORMATION PRIVILÉGIÉE] Unifiedpost Group (Euronext : UPG), un fournisseur de solutions intégrées de communication d'entreprise, a reçu des points supplémentaires à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2024 ainsi que la soumission de propositions de résolutions sur certains points de l'ordre du jour.

[INFORMATION PRIVILÉGIÉE] Alychlo NV a informé le Conseil d'administration de Unifiedpost Group de sa décision d'exercer le droit d'ajouter des points supplémentaires à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2024 et de soumettre des propositions de résolution sur ces points conformément à l'article 7:130 du Code belge des sociétés et des associations. Cet article stipule que les actionnaires, détenant individuellement ou collectivement plus de trois (3) pour cent du capital d'une société cotée en bourse, ont le droit de demander l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour et de soumettre des propositions de résolution sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration de Unifiedpost Group confirme la possession par Alychlo SA du pourcentage requis du capital social et prend acte de la demande d'Alychlo SA d'inclure les points supplémentaires suivants à l'ordre du jour, ainsi que le dépôt des propositions de résolution qui les accompagnent :

1. Nomination de Crescemus BV, numéro d'entreprise 0521.873.163, représentée par son représentant permanent, Pieter Bourgeois, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et fixation de la rémunération.

Proposition de résolution : "L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Crescemus BV, avec le numéro d'entreprise 0521.873.163, représentée par son représentant permanent, Pieter Bourgeois, en tant qu'administrateur de la société, pour un terme de quatre ans, qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028. L'administrateur recevra une rémunération annuelle conformément à la politique de rémunération approuvée".

2. Nomination de Bever Consulting BV, numéro d'entreprise 0883.695.635, représentée par son représentant permanent, Els Degroote, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et fixation de la rémunération.

Proposition de résolution : "L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Bever Consulting BV, avec le numéro d'entreprise 0883.695.635, représentée par son représentant permanent, Els Degroote, en tant qu'administrateur de la société, pour un mandat de quatre ans, qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028. L'administrateur recevra une rémunération annuelle conformément à la politique de rémunération approuvée".

3. Nomination de Jinvest BV, numéro d'entreprise 0477.073.417, représentée par son représentant permanent, Jürgen Ingels, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et fixation de la rémunération.

Proposition de résolution : "L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Jinvest BV, avec le numéro d'entreprise 0477.073.417, représentée par son représentant permanent, Jürgen Ingels, en tant qu'administrateur de la société, pour un terme de quatre ans, qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028. Jinvest BV, avec le numéro d'entreprise 0477.073.417, représentée par son représentant permanent, Jürgen Ingels, est qualifiée d'administrateur indépendant. Il n'existe aucun élément susceptible de remettre en cause son indépendance. L'assemblée générale ordinaire reconnaît que, sur la base des informations dont dispose la société, Jinvest BV et Jürgen Ingels satisfont aux critères d'indépendance de l'article 3.5 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et de l'article 7:87, §1, premier alinéa du Code des sociétés et des associations, à l'exception du critère prévu à l'article 3.5, point 5 b du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020. Toutefois, l'assemblée générale est d'avis que la nomination de cet administrateur par un actionnaire détenant plus de 10 % du capital ne porte aucunement atteinte à l'indépendance requise de Jinvest BV et de Jürgen Ingels. L'administrateur recevra une rémunération annuelle conformément à la politique de rémunération approuvée."

4. Nomination de Yellowfin Ventures BV, numéro d'entreprise 0669.583.377, représentée par son représentant permanent, Joris Van Der Gucht, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et fixation de la rémunération.

Proposition de résolution : "L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Yellowfin Ventures BV, avec le numéro d'entreprise 0669.583.377, représentée par son représentant permanent, Joris Van Der Gucht, en tant qu'administrateur de la société, pour un terme de quatre ans, qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028. Yellowfin Ventures BV, numéro d'entreprise 0669.583.377, représentée par son représentant permanent, Joris Van Der

*Gucht, est qualifiée d'administrateur indépendant. Il n'existe aucun élément susceptible de remettre en cause son indépendance. L'assemblée générale ordinaire reconnaît que, sur la base des informations dont dispose la société, Yellowfin Ventures BV et Joris Van Der Gucht répondent aux critères d'indépendance de l'article 3.5 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et de l'article 7:87, §1, premier alinéa du Code des sociétés et des associations, à l'exception du critère prévu à l'article 3.5, point 5 b du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020. Toutefois, l'assemblée générale est d'avis que la nomination de cet administrateur par un actionnaire détenant plus de 10% du capital ne porte aucunement atteinte à l'indépendance requise de Yellowfin Ventures BV et de Joris Van Der Gucht. L'administrateur recevra une rémunération annuelle conformément à la politique de rémunération approuvée".*

5. Démission de AS Partners BV, numéro d'entreprise 0466.690.556, représentée par son représentant permanent, Stefan Yee, en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 21 mai 2024.

Proposition de résolution : "L'assemblée générale ordinaire décide d'accepter la démission de AS Partners BV, avec le numéro d'entreprise 0466.690.556, représentée par son représentant permanent, Stefan Yee, en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 21 mai 2024."

6. Démission de First Performance AG, avec le numéro d'entreprise 0781484854, représentée par son représentant permanent, Michaël Kleindl, en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 21 mai 2024.

Proposition de résolution : "L'assemblée générale ordinaire décide d'accepter la démission de First Performance AG, avec le numéro d'entreprise 0781484854, représentée par son représentant permanent, Michaël Kleindl, en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 21 mai 2024."

Le Comité de nomination et de rémunération de Unifiedpost Group doit, conformément aux principes de gouvernance d'entreprise, se réunir et fournir au Conseil d'administration un avis sur les nominations proposées, y compris sur la question de savoir si les administrateurs indépendants proposés répondent aux critères d'indépendance de l'article 3.5. du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et de l'article 7:87 § 1, premier paragraphe du Code belge des sociétés et associations et de la Charte de gouvernance d'entreprise de la Société. Le conseil d'administration communiquera aux actionnaires sa position concernant les nominations, démissions et résolutions proposées.

Unifiedpost Group inscrira les points supplémentaires à l'ordre du jour, ainsi que la soumission des propositions de décision qui les accompagnent et, conformément à l'article 7:130 § 3 du Code des sociétés et des associations, publiera un nouvel ordre du jour au plus tard 15 jours avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2024. À ce moment-là, l'ordre du jour modifié et la procuration de vote modifiée seront disponibles sur le site web <https://www.unifiedpost.com/en/investor-relations>.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Hans Leybaert

CEO Unifiedpost

+32 477 23 94 80

[Hans.leybaert@unifiedpost.com](mailto:Hans.leybaert@unifiedpost.com)

## À propos d Unifiedpost

Unifiedpost est une plateforme cloud leader pour les services aux entreprises PME basée sur les "Documents", "l'Identité" et "les Paiements". Unifiedpost exploite et développe une plateforme entièrement basée sur le cloud pour les services administratifs et financiers qui permet des connexions en temps réel et transparentes entre les clients de Unifiedpost, leurs fournisseurs, leurs clients et d'autres parties le long de la chaîne de valeur financière. Avec ses solutions tout-en-un, la mission de Unifiedpost est de rendre les processus administratifs et financiers simples et intelligents pour ses clients. Depuis sa fondation en 2001, Unifiedpost a connu une croissance significative, s'implantant dans des bureaux dans 33 pays, avec plus de 500 millions de documents traités en 2021, atteignant plus de 2 100 000 PME et plus de 2 500 grandes entreprises sur sa plateforme aujourd'hui.

Faits et chiffres remarquables :

- Fondé en 2001, avec un bilan prouvé
- Chiffre d'affaires 2023: 191 millions d'euros
- Plus de 1 200 employés
- Portefeuille diversifié de clients dans une grande variété d'industries (banque, leasing, services publics, médias, télécommunications, voyages, prestataires de services de sécurité sociale, organisations publiques, etc.) allant des grandes multinationales aux PME
- Unifiedpost Payments, une filiale à part entière, est reconnue en tant qu'institution de paiement par la Banque nationale de Belgique
- Partenaire Swift certifié
- Historique international en matière de fusions et acquisitions
- Coté sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles, symbole: UPG

*(\*) Mise en garde concernant les déclarations prospectives: les déclarations contenues dans le présent document peuvent inclure des perspectives, des déclarations d'attentes futures, des opinions et d'autres déclarations prospectives relatives aux performances futures attendues de Unifiedpost Group et des marchés sur lesquels il est actif. Ces déclarations prospectives sont basées sur les informations et hypothèses actuelles de la Direction concernant les événements futurs. Par leur nature, elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui semblent justifiés au moment de leur rédaction, mais qui peuvent se révéler inexacts. Les résultats, performances ou événements réels peuvent donc différer sensiblement de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans ces déclarations prospectives.*

*Sous réserve des lois en vigueur, Unifiedpost Group n'assume aucune obligation de mettre à jour, clarifier ou corriger les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, et décline toute responsabilité à cet égard. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.*